

Département de l'Aisne

Commune de Montreuil aux Lions

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le quatre décembre, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 28 novembre 2015.

Présents : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Charles BENOIT, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Gerard THERON, Madame Stephanie GUEMMI, Mademoiselle Virginie SEDYKH, Madame Maureen LEAL.

Absents excusés représentés : .

Absents excusés non représentés : Madame Patricia LAMI, Monsieur Alexandre MATRAS.

Secrétaire de séance : Madame Frédérique ANORGA.

La séance est ouverte à 20h30.

donne lecture du compte-rendu du 17 octobre 2015.

DON APEI (DE 2015 54)

Le Maire informe les membres présents, qu'une subvention de 700€ a été faite en 2013 au profit de l'APEI "Les Papillons Blancs" pour compenser l'arrêt de la distribution des brioches.

Après en avoir délibéré les membres présents acceptent de verser un don à l'APEI, d'un montant de 700€.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CCAS (DE 2015 55)

La commune souhaite faire un don exceptionnel au CCAS de 100€, en hommage à Monsieur Michel ANDRÉ.

En effet, Monsieur ANDRÉ portait une attention discrète mais sincère aux personnes. Monsieur le Maire, souhaite ainsi prolonger cet état d'esprit.

Après en avoir délibéré, les membres souhaitent respecter ce principe et acceptent de faire un don exceptionnel au CCAS d'un montant de 100€.

REGLEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT 2016 (DE 2015 56)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de pouvoir régler des dépenses d'investissement pour 2016 dans la limite de 25 % de celles de 2015 en attendant le vote du budget 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, acceptent le paiement des factures 2016 d'investissement.

VENTE DE LA PARCELLE ZX N°192 (DE 2015 57)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur CRESPI, proposant l'achat de la parcelle ZX n° 192 d'une contenance de 1 429 m² "La Lamy-Ouest".

Vu le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme de la commune, Monsieur le Maire, propose la somme de 10 € par m², soit 14 290 € net vendeur.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, avec 1 abstention (Mr Jean-Pierre DER SARKISSIAN):

- Acceptent la vente de la parcelle ZX n° 192 d'une contenance de 1 429 m² pour la somme de 14 290 € à Monsieur CRESPI,
- Mandatent Maître KROWICKI, pour cette vente,
- Demandent que Monsieur CRESPI, s'engage à régler tous les frais auprès du notaire,
- Autorisent le Maire à signer tous les actes relatifs à cette opération.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARLY-SUR-MARNE (DE 2015 58)

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération reçue de la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne, concernant la modification de ses statuts.

La modification a pour objet de prendre la compétence "sécurité et prévention de la délinquance" et de définir l'intérêt communautaire de la manière suivante :

- Mise en place du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et installation de caméras de vidéo surveillance à caractère intercommunal.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la modification des statuts de la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne.

PROLONGATION DE LA VALIDITE DE STOCKAGE DE GAZ GERMIGNY-SOUS-COULOMBS (DE 2015 59)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, qu'une enquête publique est ouverte du 08 décembre 2015 au 12 janvier 2016 inclus, concernant la prolongation de la validité de la concession de stockage souterrain de gaz combustible de "Germigny-sous-Coulombs".

Le Conseil Municipal de la commune dispose d'un délai de trente jours à réception du dossier, soit jusqu'au 3 janvier 2016, pour délibérer sur cette demande de prolongation, car la commune est incluse dans le périmètre de stockage sans toutefois être concernée par des installations et incluse dans le périmètre de protection.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, acceptent la prolongation de la validité de la concession de stockage souterrain de gaz combustible de "Germigny-sous-Coulombs".

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR 2015 (DE 2015 60)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une indemnité de conseil est attribuée chaque année au receveur de la trésorerie de Charly sur Marne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 1 abstention (Mr Martial DUMONT), décide de verser à Madame MARTIN, receveur de la Trésorerie de Charly sur Marne du 1er janvier au 31 décembre 2015, l'indemnité de conseil qui s'élève à la somme de 409.63 € net.

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE (DE 2015 61)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque de la MMA, d'un montant de 1 920.99 €, concernant le remboursement du sinistre survenu le 07 mai 2015, sur un candélabre rue de l'Eglise, qui sera remplacé avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'encaissement du chèque désigné ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe :

* La commune a pris un engagement de campagne vis-à-vis des jeunes avec le projet de la création dun skate park. Cet engagement est maintenant devenu réalité. Il remercie Monsieur SAROUL pour la réalisation des devis pour la chape et Monsieur REGAL pour le suivi des travaux. Merci également à Madame LEAL pour l'animation de la commission intergénérationnelle.

* Suite à la chute d'un poteau d'éclairge public n°116, rue d'Haloup, l'USEDA se chargera de le remplacer.

* Des animations au profit du Téléthon ont lieu ce week-end, à Charly-sur-Marne à la salle des Illettes.

* Les élections Régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Venez nombreux pour voter sans se tromper d'élection. Nous votons pour les régionales et non les présidentielles.

* Cérémonie pour l'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, demain 5 décembre à 10h30.

* le week-end du 19 et 20 décembre 2015, se déroule à la salle polyvalente le Marché de Noël, organisé par l'association SAGES.

* Le vendredi 8 janvier 2016 à 19h00 se déroulera la cérémonie des voeux de la municipalité.

* Mme LEAL présente le skate park. Des réunions ont été organisées avec les jeunes afin de définir leurs attentes. Elle tient à remercier Florian GRESILLON, Bastien CHABLE, Lucas COLLIGNON, Sébastien KARKICH, Benjamin CALVEZ et Antoine BANSE, pour leur investissement sur le projet. Les travaux sont terminés et des aménagements restent à prévoir. La séance est levée à 21h15.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil-aux-Lions, pour être affiché le 09 décembre 2015, conformément aux dispositions du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Olivier DEVRON

